

MODIFICATION SIMPLIFIEE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

3.3 OAP SECTORIELLES APRES MODIFICATION

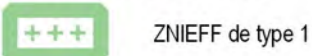
OAP POT01 Commune de Potelle

Vocation Habitat

Légende :

Contexte du site

Environnement naturel



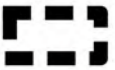
ZNIEFF de type 1

Informations complémentaires



Zone également réglementée par l'OAP densité

THEME 1 : Modalité d'aménagement, d'équipement et de programmation de la zone



Périmètre de l'OAP

Vocation :



A dominante habitat (mixité des vocations autorisée)



Principe de développement de l'urbanisation à long terme à dominante habitat



Bâti abandonné ou espace en friche à renouveler



Principe de construction et d'aménagement du site privilégiant une approche environnementale

THEME 2 : Insertion architecturale, urbaine et paysagère



Arbre à préserver (les arbres peuvent être classés au titre du L151-23 du Code de l'Urbanisme)



Linéaire d'arbre à conserver (les arbres peuvent être classés au titre du L151-23 du Code de l'Urbanisme)



Linéaire de haie à préserver (les haies peuvent être classées au titre du L151-23 du Code de l'Urbanisme)



Linéaire de haie à créer composé d'essences locales



Principe de traitement des limites à développer (haie d'essences locales, clôture qualitative ...)

THEME 3 : Condition de desserte et d'équipement de la zone



Principe de bouclage de la voirie principale



Principe de continuité de la voirie à long terme



Principe de tracé des voies douces. Le raccordement aux voies douces existantes est à rechercher.

